

Révision foncière ou la chronique d'un fiasco (presque) prévisible

Décidément, cela démarrerait mal : prévue pour une taxation en 2014, la révision a été reportée une première fois d'un an. Les parlementaires avaient déjà exigé que la DGFIP revoie sa copie en 2012.

Aujourd'hui, une note confidentielle de la Direction Générale adressée aux seuls chefs de réseau annonce le report de la constitution des commissions chargées de valider les tarifs sectoriels.

Celles-ci seront désignées après les élections municipales de 2014, identifiées à hauts risques par le pouvoir politique. Cette année-là cumulera d'ailleurs les scrutins municipaux, et européens.

Pour la CGT, ce recul est symptomatique de la politique de gribouille menée au plus haut niveau en général, et à la DGFP en particulier.

En effet, depuis le début des opérations de révision, la communication et les déclarations à l'emporte-pièce ont pris le pas sur une appréhension lucide des capacités de la Direction Générale à mener un travail d'une telle envergure.

Les politiques ne s'y sont semble-t-il pas trompés et répondent à leur manière !

Nous avons exigé, dès l'annonce de sa mise en route, que la DG, via son bureau mission, s'empare du sujet « révision » et insuffle la dynamique nécessaire à son bon accomplissement. Il ne s'agissait pas de fournir uniquement des boîtes à outil et autres FAQ.

La CGT considérait déjà que des moyens humains et matériels devaient être immédiatement engagés pour la mener à bien (structures étoffées, agents formés, contrôles des déclarations, etc.).

Au contraire, le choix de laisser les directions se débrouiller à moyens constants (donc en baisse...) était plutôt privilégié.

Aujourd'hui, l'accumulation des travaux issus de la campagne de collecte des données, totalement sous-estimée au demeurant, a submergé les directions.

Ainsi, les commissions, qui devaient être désignées avant le 8 décembre 2013 ne le sont toujours pas ; trop c'est trop ! Trop de travail, pas assez d'agents ni de dynamique locale (les directions d'ailleurs en ont-elles eu à un moment les moyens ?...) : la retraite en rase campagne est devenue inéluctable. Alors on reporte... « Jusqu'ici, tout se passe bien... » assénait la Direction Générale...

Montreuil, le 19 décembre 2013

Syndicat national
CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451 •

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr
• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
• dgfip@cgt.fr • Tél : 01.55.82.80.80
• Fax : 01.48.70.71.63

Certains responsables ne manqueront pas de se réjouir de ce délai supplémentaire accordé aux services : les difficultés allaient croissantes... Qu'ils aillent donc maintenant s'expliquer avec les équipes qu'ils ont fait trimer sur le sujet ; elles sont écœurées, dépitées, et on le serait bien à moins !

Au-delà des grands discours vendus dans la démarche stratégique, la Direction Générale démontre qu'elle ne peut plus faire face à des travaux d'une telle ampleur, alors qu'elle seule dispose des compétences techniques pour les mener à bien. Que sont donc devenues les belles déclarations sur nos missions ? Les faits sont hélas têtus !

Que va donc devenir la révision des valeurs locatives cadastrales des locaux professionnels, mais aussi d'habitation ? Son intégration dans les rôles est repoussée à 2016... Avec des élections présidentielles en 2017...

Inutile de dire que le sort réservé à cette opération ne se profile pas sous les meilleurs auspices ! Il pourrait même ressembler à un enterrement de 1^{ère} classe !

Le discours politique ambiant vient encore en rajouter : une grande « remise à plat » de la fiscalité que le Premier Ministre appelle de ses vœux percute de plus belle les annonces actuelles... le syndrome de la révision de 1990 pointe à l'horizon.

Quelle crédibilité de la DGFIP qui s'en allait, il n'y a pas si longtemps, « vendre » SA révision au parlement... Quelle gifle assénée en retour ! Quel camouflet pour la DGFIP qui annonçait déjà devoir se préparer pour la révision des locaux d'habitation !

La CGT reste convaincue de la nécessité d'une révision des bases de la fiscalité locale !

Elle ne peut accepter une telle gabegie, qui viendra encore semer le doute dans l'esprit des usagers et des agents, laissés en première ligne.

La DGFIP est en pleine déliquescence.

Et par effet domino, comme toujours, les services locaux doivent se débattre face à des usagers que l'on devine déjà incrédules : tout ça pour ça !!!???

Alors que les conditions de travail des agents ne cessent de se détériorer et que le rapport à l'impôt de nos concitoyens est plus tendu que jamais, l'administration vient encore ébranler le peu de crédibilité qu'il lui restait.

La Direction Générale devra communiquer et assumer ses choix : elle a su « placer » aux politiques une révision qu'elle savait pertinemment impossible à assumer vu ses moyens, elle doit maintenant assurer le service après-vente ! Alors à quand les réunions des « grands comptes » pour leur expliquer que... oui, tout ça pour ça !

